



**Examen de l'abolition des programmes d'appui à la diversité
musicale**

Présentation au comité permanent du Patrimoine de la
Chambre des Communes

par la Conférence canadienne des Arts

21 Octobre 2009

Monsieur le Président, membres du comité du Patrimoine,

Mon nom est Alain Pineau et je suis le directeur général de la Conférence canadienne des Arts. Je vous remercie de donner à la CCA l'occasion d'intervenir dans vos travaux concernant l'abolition récente des programmes d'appui à la diversité musicale, programmes administrés depuis près de trente ans par le Conseil des arts du Canada pour le compte du ministère du Patrimoine et de ses prédécesseurs.

La CCA est la plus vaste et la plus ancienne organisation culturelle au pays. Fondée en 1945, elle regroupe un vaste membership qui couvre toutes les disciplines culturelles, tous les modes de vies et toutes les régions du pays. La CCA se définit comme le forum national du secteur des arts, de la culture et du patrimoine. Elle fournit de l'information, des analyses, de la recherche et, de temps à autre, des avis sur tous les enjeux politiques qui, au niveau fédéral, affectent le secteur culturel canadien.

Given the breadth of its mandate and the large perspectives it is called upon to adopt, the CCA rarely intervenes with respect to specific issues like the one in front of you currently. But it will intervene when, as is the case here, some fundamental principles are at play with respect to the health of the Canadian cultural sector and the welfare of the hundred of thousands of artists, creators and arts professionals who work in it.

The CCA has publicly rejoiced in the fact that the government has committed to a five-year renewal of the Canada Music Fund. We welcome the fact that the Minister of Heritage has recognized the need to increase the money available for digital and international market development. Those two sectors of activity will certainly benefit from the increased money they will receive through FACTOR and MusicAction.

It is however unfortunate that this needed injection was done at the expense of what we deem to be an important strategic investment in Canadian cultural diversity. These programs fostered the development of new forms of music which, while not necessarily commercially viable immediately, could eventually become so.

Why does the CCA invite the government to seek new funding to maintain those programs? First, because investing in what is deemed to be at the fringe today may well shape our culture tomorrow. Secondly, because it is important for the federal government to help develop the incredible natural resource we have, namely the diverse cultural communities which weave the new fabric of Canadian society. We do believe that it is one of the responsibilities of the federal government to invest in experimentation which will lead to the development of new forms of music by Canadian artists. This is like risk capital or investing in fundamental research in other sectors of the economy.

Nous croyons par ailleurs que c'est par le biais de modestes programmes comme ceux qui ont été abolis que le Canada s'acquitte domestiquement de l'engagement à la diversité culturelle que nos gouvernements successifs ont pris en ratifiant, puis en appuyant sur la scène internationale, la Convention de l'Unesco de 2005. La diversité culturelle commence ici même, en appuyant une créativité de chez nous qui trouve ses racines dans la riche diversité de notre population.

Quant à l'argument économique, on a plusieurs exemples de genres musicaux ou de musiciens qui sont passés avec succès des programmes gérés par le Conseil des Arts à

ceux de FACTOR/MusicAction quand leur réputation les a menés à une forme de rentabilité commerciale. La musique canadienne de tradition celte en est un exemple, de même que des artistes d'origines culturelles diverses dans des genres comme le gospel, le jazz ou la musique expérimentale, qui n'ont qu'un modeste catalogue d'œuvres enregistrées.

Par ailleurs, l'argument de la rationalisation administrative ne semble pas s'appliquer ici. En effet, sur la foi des informations incluses dans l'évaluation sommative même faite en 2007 pour le compte de Patrimoine canadien, il n'existerait qu'une très faible proportion de doublons entre les programmes abolis et ceux de FACTOR/ MusicAction.

Comme vous avez eu l'occasion de l'entendre mardi dernier et ce matin même de la part des artistes venus témoigner, la somme relativement modeste de 1,3 millions de dollars investie dans l'enregistrement et la distribution de la musique dite spécialisée fait toute la différence du monde pour les artistes, créateurs et petits ensembles, dont plusieurs jouissent d'une excellente notoriété, sans pour autant être commercialement rentables au sens MusicAction du terme.

The communiqué announcing the renewal of the Canada Music Fund and the disappearance of the programs supporting musical diversity stated that:

“Music industry business models are changing. Businesses that were once largely concerned with sales of physical formats need to diversify their revenue streams (for instance, through live music and merchandising) and use digital models (including online stores, subscriptions, over-the-air mobile downloads, and streaming) to promote and sell their content.”

Nous sommes pleinement d'accord avec cette affirmation, et c'est la raison pour laquelle nous avons cette semaine invité le ministre du Patrimoine à trouver *au minimum* le million trois cent mille dollars nécessaire afin de restaurer les programmes abolis, une priorité tout aussi importante que celle d'augmenter les budgets des programmes gérés par FACTOR/MusicAction au chapitre du développement des marchés.

Many artists are already recording, performing, touring, promoting and distributing through the support of the internet, but they cannot move their work to the next level of economic viability without the support programs like the ones which were terminated.

A recording for “specialized” creators and ensembles is a business card. It is the promotion of a tour. It may be the gateway to successful distribution through the internet.

The latter is something those artists and ensembles are now most unlikely to achieve. A point in case is the demise of the non-profit Distribution Services of recordings administered by the Canadian Music Centre (CMC), thanks to financial support from the Department of Heritage.

At a cost of \$ 150 000 a year, the CMC Distribution Services make it possible for over 1300 titles produced by some 200 small independent Canadian labels to achieve international distribution. By grouping together catalogues too small to be considered individually by distributors, the CMC-DS has been able to negotiate on their behalf with the likes of NAXOS or the Independent On Line Distribution Alliance (IODA), which gives those Canadian artists access to 300 on-line distribution services and to 2000+ public

libraries subscription services. The program supports the development of markets for those Canadian niche formats which would not otherwise be able to reach their audiences. The CMC will have no choice but to close the Distribution Services of these recordings if the money is not available on April 1, 2010.

We submit to you that \$ 1.3 M a year is a very reasonable public investment to make so that emerging and experimental forms of Canadian cultural expression may take advantage of the famous "Long Tail" of the new internet economy.

On argumentera peut-être que s'il s'agit là d'une priorité si importante, le Conseil des arts, qui dispose depuis l'an dernier d'un budget accru de 30 millions de dollars par année, devrait s'arranger pour trouver l'argent nécessaire au maintien des programmes éliminés. Le problème avec cette solution facile, c'est qu'elle ignore le fait que les 30 millions ajoutés au budget annuel du Conseil sont insuffisants à répondre aux nombreux besoins identifiés, raison pour laquelle la CCA a, en d'autres forums, fait des représentations à l'effet que le budget de base du Conseil des arts devrait être porté à 300 millions de dollars d'ici 2014.

Demander au Conseil de combler la disparition d'un programme du ministère du Patrimoine constituerait de facto une forme de coupure, au moment même où il risque de perdre 9 millions de dollars à son budget dans le cadre de l'exercice de révision stratégique exigé par le gouvernement. L'augmentation tant célébrée de ce budget se verrait soudainement réduite du tiers! Et je ne dis rien des nouvelles pressions exercées sur le Conseil par suite de l'abolition des programmes d'appui au développement des marchés qu'étaient PromArt et Routes Commerciales. Je ne parle pas non plus des pertes que, comme dans le cas de toutes les fondations, celle du Conseil des arts enregistre par suite de la crise économique.

C'est donc pour toutes ces raisons qu'au nom de la CCA, j'invite aujourd'hui votre comité à recommander au ministre de tout faire pour trouver ce qui n'est finalement qu'un montant très modeste pour rétablir des programmes qui appuient recherche et innovation en matière de musique canadienne.

Je vous remercie de l'attention que vous avez accordée à cette présentation et suis prêt à répondre à vos questions.